



COURRIER
ARRIVE
16 NOV. 2015
L.E.
Loi 82.213 du 2.3.82

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 30 OCTOBRE 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de la convocation	
23/10/2015	
Nombre de conseillers	
En exercice :	29
Présents :	23
Absents :	01
Dont Procuration :	05
Vote à l'unanimité	
Pour :	28
Contre :	00
Abstentions :	00

L'An Deux Mil Quinze, le vendredi 30 octobre, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 5^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 23 octobre 2015.

PRESENTS : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1^{er} Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2^{ème} Adjointe) – M. RENIER Renaud, (3^{ème} Adjoint) - Mme MARCIN PLANTIER Dany (4^{ème} Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5^{ème} Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6^{ème} Adjointe)- M. RENIER Philippe (7^{ème} Adjoint) – - Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8^{ème} Adjointe) - M. BARTHEL Léonard - M. JERSIER Claude - M. LAROCHELLE Louis - Mme DEGLAS Louisiane - Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – M. NOEL Jean-Philippe - M. FRANCISQUE Jean-Louis - M. EDAU François - Mme MACHARES Chantal - M. LIBER Jean-Luc - M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence.....(23)

REPRESENTÉ : Mme SAINTE-LUCE Ninette (ayant donné procuration à Mme Achille Germaine HATILIP ROCH) - M. CHAIBRIANT Michel (ayant donné procuration à Mr Claude MAGLOIRE) – M. SACILE Serge (ayant donné procuration à Mr François EDAU) - Mme BARTHEL Annick (ayant donné procuration à Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE) – Mme LAROCHELLE Laurence (ayant donné procuration à Mme Dany MARCIN PLANTIER.....(5)

ABSENTS : Mme FAVORINUS Justina –.....(1)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris au sein du conseil, Madame Gilberte EUGÉNIE a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

12

RETRAIT DE LA DELIBERATION N°09 DU 09 JUILLET 2015 PORTANT MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION DE POSTE

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Budget Communal pour l'exercice 2015 ;
- Vu la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et son article 3-3 ;
- Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 35 ;
- Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- Vu la lettre du Préfet de la Région Guadeloupe en date du 8 octobre 2015 ;
- **Considérant** le caractère illégal de la délibération n°09 du 09 juillet 2015 portant création d'un emploi d'attaché non titulaire chargé d'exercer les fonctions de responsable de patrimoine, du Développement Local et de l'Aménagement ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

.../...

.../...

A l'unanimité,

Décide de retirer la délibération n°09 du 09 juillet 2015 portant modification du tableau des effectifs.

Donne au Maire tous pouvoirs pour mettre en œuvre cette décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune de Trois-Rivières.

Certifié exécutoire, compte tenu de
La transmission en Préfecture le

16 NOV. 2015

La publication et/ou la notification
le

16 NOV. 2015

